

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de SIRET pour les avocats français (impératif)

SIRET _____ (11 chiffres)

NAF _____

Formation prise en charge par le FIF-PL

AVOCATS

acteurs clés de l'espace européen de justice

Jeudi 17 octobre 2013

Réservation de chambre d'hôtel :

Radisson Blu Royal Hotel Brussels

Rezidor Hotel Brussels S.A., rue Fosséaux-Loups 47
B - 1000 Bruxelles

Lien direct pour réserver : cliquer **ICI**

Code de réservation pour les réservations
individuelles : « **DBFJJF** »

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par
envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77
ou par courrier à :

Délégation des Barreaux de France

1, Avenue de la Joyeuse Entrée
B - 1040 Bruxelles

ou par mail :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

www.dbfbruxelles.eu

Lieu de la conférence

Autoworld

Parc du Cinquantenaire, 11
1000 Bruxelles



8 heures de formation validées au titre de la formation
continue par le Conseil National des Barreaux et 7 points
dans le cadre de la formation permanente par l'Ordre des
Barreaux Francophones et Germanophone de Belgique

DBF

Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

30ème Anniversaire

AVOCATS

acteurs clés de l'espace européen de justice

17 octobre 2013, Bruxelles
De Rome à Lisbonne, en passant par Maastricht, Amsterdam et Nice



JEUDI 17 OCTOBRE 2013

AVOCATS

acteurs clés

de l'espace européen de justice



A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, la Délégation des Barreaux de France organise un colloque ayant pour thème : « Avocats, acteurs clés de l'espace européen de justice ».

Le colloque s'articulera autour de trois ateliers, animés par des hauts fonctionnaires des institutions nationales et européennes et des avocats spécialistes, afin d'aborder ces matières sous un angle pratique et dynamique de manière à sensibiliser les praticiens du droit aux enjeux européens.

La pratique de la réponse aux appels d'offres et aux appels à propositions des institutions de l'Union européenne sera traitée de façon approfondie afin que les praticiens puissent faire un usage optimal du *vade-mecum* qui leur sera présenté.

Une attention particulière sera également prêtée aux questions de libre circulation et d'intégration des avocats en Europe.

Enfin, une analyse approfondie de l'impact du Traité de Lisbonne sur l'exercice professionnel de l'avocat sera menée, afin de mettre en exergue les garanties essentielles de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et de la CEDH que les avocats doivent mettre en œuvre, d'examiner le renforcement des droits procéduraux en matière pénale et d'étudier les nouveaux outils de l'e-Justice européenne pour la profession.

8h : Accueil des participants

9h : Discours d'ouverture

- Délégation des Barreaux de France : **M. le Président Jean Jacques FORRER**

- Barreau de Paris : **Mme le Bâtonnier Christiane FÉRAL-SCHUHL**

- Conférence des Bâtonniers : **M. le Président Jean-Luc FORGET**

- Conseil National des Barreaux : **Le Président du Conseil National des Barreaux**

9h40 : ATELIER 1 - Avocats, s'appropriier le marché européen

- Présentation du *vade-mecum* élaboré par la DBF
Modérateur : **Jacques BUES**, Avocat au Barreau de Paris

- Les appels d'offres européens : Un marché pour l'avocat
Gérard LAPRAT, Directeur « Droits des Citoyens et des Affaires Constitutionnelles », Parlement européen
Philippe PORTIER, Avocat au Barreau de Paris

- Les appels à propositions : L'expertise de l'avocat au service de la justice européenne
Paraskevi MICHOU, Directeur « Justice civile », Commission européenne

Débat

11h35 : « Nouvelles perspectives de la Justice en Europe »

Discours de clôture de la matinée

12h - 13h30 : Déjeuner

13h30 : ATELIER 2 - Avocat, une profession intégrée en Europe

- Les instruments de l'intégration
Michel VLIÉS, Bâtonnier du Barreau de Bruxelles
Thierry WICKERS, Chef de la Délégation française auprès du CCBE
- La spécificité de la profession d'avocat : un concept en déclin ?

Débat

15h05 : ATELIER 3 - Impact du Traité de Lisbonne dans l'exercice professionnel de l'avocat

Modérateur : **Michel BENICHOU**, 3^e Vice-président du CCBE

- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la CEDH : des garanties essentielles à mettre en œuvre
Jean-Claude BONICHOT, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

- Le renforcement des droits procéduraux au cœur du projet de droit pénal européen
Emmanuel CRABIT, Chef d'Unité « Politiques générales de la justice et systèmes judiciaires », « DG Justice », Commission européenne

- L'e-Justice européenne : de nouveaux outils pour la profession
Fernando PAULINO PEREIRA, Chef d'unité, Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne

Débat

17h : « Les professions juridiques en Europe »

Discours de clôture de la journée

17h30 : Fin de la manifestation